

ABONNEMENTS

ABONNEMENTS
d'ent des 1er et 16 de chaque mois
se paient d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
Trois mois... 5 fr.
Six mois... 9 fr.
Un an... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS
sont reçues au
Bureau du Journal
du Lot
et
se paient d'avance
Annonces... 25 c. la ligne
Réclamations... 50 c.

M. Hava, rue J.-J. Rousseau, 8,
M. Laffite et Co, place de la
Bourse 8, sont seuls chargés
à Paris de recevoir les annon-
ces pour le Journal du Lot.

Envoyer avec la demande d'ab-
onnement
un bon de poste.

l'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Tableau 2. Horaires de trains entre Cahors, Paris, Bordeaux, Périgueux, etc. Columns include destination, departure time, and arrival time.

Cahors, le 29 Mai 1875

La question du scrutin de liste s'aggrave. Au fond du débat entre les gauches et les autres parties de l'Assemblée nationale pour la nomination de la Commission des Trente, cette question a occupé le premier rang et a exercé une grande influence sur les votes.

Voici l'appréciation de plusieurs journaux, appartenant à des partis différents, sur la nomination de la Commission des Trente.

On lit dans le Journal de Paris :

La Commission des Trente est complète. Les gauches l'ont composée comme elles ont voulu. Elles avaient fait passer treize de leurs candidats au premier tour de scrutin.

Ce conseil a été suivi : en dehors de M. Adrien Léon, du groupe Wallon-Lavergne, les gauches ont fait passer, au scrutin de ballottage, un membre de la droite modérée, M. de Sugny, et trois membres du groupe De Clercq, MM. Delsol, Adnet et Sacaze.

Nous comprenons la conduite des gauches : elle est inspirée par l'esprit de parti. Les gauches veulent le pouvoir, tout le pouvoir, rien que le pouvoir. Pour l'obtenir, elles se sont faites modestes et sages : elles ont mendié tous les concours ; elles ont courtisé toutes les alliances.

Nous comprenons moins bien la conduite de l'extrême droite. Ce groupe politique était très fortement représenté dans l'ancienne commission des Trente. Il a cependant contribué à déposséder cette commission du droit d'examiner les projets de lois organiques.

On lit dans la République française :

Avant de se décider à dresser seuls la liste de candidats à la nouvelle Commission des Trente qui a triomphé, les groupes de la gauche avaient voulu, par l'entremise du groupe Lavergne, s'entendre avec la fraction du centre droit qui était venue le 25 février grossir la majorité ralliée aux lois constitutionnelles de la République.

On lit dans le Messager de Paris :

Une commission des lois constitutionnelles, uniquement composée de membres du centre gauche et de la gauche, n'apportera-t-elle pas un projet inacceptable pour le parti conservateur et pour le ministère ?

Or, le parti conservateur n'est peut-être plus en mesure d'avoir la majorité, même si l'extrême droite votait avec lui. L'extrême droite a adopté une conduite que nous préférons ne pas apprécier ; elle cherche utopiquement le salut du pays dans l'excès des crises qu'il peut avoir à subir.

Le parti conservateur, déserté par l'extrême droite, serait battu et le ministère avec lui. Le ministère en minorité se retirerait, sinon en totalité, du moins en partie.

Voilà la série d'éventualités mauvaises qui peuvent se produire et qu'on entrevoyait, éventualités au bout desquelles il n'y aurait pour le Maréchal que ces deux issues : un ministère uniquement pris dans le centre gauche ou un ministère pris dans la minorité conservatrice.

On lit dans le Français :

Les gauches se sont cru maîtresses de la situation ; on peut dire que, par la division de conservateurs, elles l'ont été pour quelques instants, et l'emploi qu'elles ont fait de leurs avantages est tout à fait édifiant. La République française prodiguait, il y a quelques jours, ses caresses les plus obséquieuses au centre droit.

On lit dans le Pays :

Le succès que les républicains viennent d'obtenir leur présage d'autres succès. Les radicaux font remarquer avec satisfaction que, sur trente membres la commission compte dix-neuf partisans décidés du scrutin de liste.

Le scrutin de liste sera donc vigoureusement appuyé par la commission et par tous ceux qui ont contribué à l'élire ; et si les différents groupes de la droite persistent à ne pas s'entendre, si, en particulier le centre droit continue de rêver avec la gauche une entente impossible, le scrutin de liste triomphera, comme a triomphé la commission qui est chargée de lui préparer les voies.

Il est difficile de se reconnaître dans ces divers jugements. En ce qui nous concerne, nous aurions applaudi au succès des négociations qui avaient été engagées pour la formation préalable d'une liste commune, et nous pensons toujours que la constitution du 25 février étant votée, la politique de l'apaisement est la meilleure.

Revue des Journaux

Liberté.

Le Times a publié lundi dernier un article qui a retenti au milieu du concert pacifique de la presse européenne comme un éclat de fanfare. Depuis longtemps le rédacteur des Premier-Londres que le journal de la Cité consacre aux affaires du continent, n'avait trempé une plume aussi martiale dans une encre aussi belliqueuse.

Nous n'avions pas appris, en effet, sans éprouver une surprise, fort agréable d'ailleurs, que le cabinet anglais avait pris une part active à l'apaisement de la dernière crise, et que lord Derby avait tenu à Berlin un langage énergique en faveur de la paix.

En Allemagne la surprise a été plus grande encore ; mais il s'y est mêlé un mécontentement que les feuilles officieuses n'ont pu dissimuler, et qu'elles ont exprimé, au contraire, en des termes d'une vivacité telle que le Times en a été piqué au vif.

« Quand il nous arrive, dit-il, d'exprimer le doute que les vivacités du peuple prussien et la politique étrangère pratiquées à Berlin soient de nature à calmer les inquiétudes, on nous fait grossièrement remarquer, en Allemagne, que nous avons perdu le droit de remontrance en nous tenant à l'écart des querelles continentales ; on nous rappelle que notre faiblesse militaire est telle que nos protestations sont

sans importance pour les Etats qui supportent le poids et la chaleur du jour dans ce temps de guerres et de rumeurs belliqueuses. On semble tenir pour accordé là-bas que nous ne devions plus nous aventurer à donner des conseils à des gouvernements irrités, de peur de nous exposer à des rebuffades. »

Le Times espère que l'intervention récente de lord Derby aura pour effet de suggérer d'autres pensées. Il rappelle que plusieurs fois déjà l'Angleterre, après avoir paru s'absorber, pour un temps plus ou moins long, dans le souci égoïste des intérêts mercantiles et dans une politique de paix à tout prix, est sortie tout à coup plus puissante et plus forte que jamais de son long repos, pour faire sentir à l'Europe qu'elle n'avait rien perdu de sa vigueur militaire, et que dans les loisirs pacifiques sa noble épée ne s'était pas rouillée.

Plus tard, l'école de Manchester enseigna que le salut universel des nations était dans le libre échange, et que le premier devoir de l'Angleterre était de se confiner dans la paix. Les ambassadeurs devaient former une corporation supérieure de voyageurs de commerce, et l'Europe se transformer en une communauté régie par des maximes de banque.

« Mais nos amis du dehors se trompaient, dit fièrement le Times, et le résultat de cette erreur sur la guerre de Crimée. » Depuis lors, de beaux faits d'armes ont illustré le drapeau britannique ; et le journal de la Cité évoque avec orgueil la répression de l'insurrection des Cipayes et l'expédition d'Abyssinie ; il agite les lauriers, tout frais encore, de la guerre des Ashantees !

Et l'on s'étonne, après de tels états de service, que lord Derby ait déployé un courage inaccoutumé en employant l'influence de la nation en faveur de la paix ! C'est ce que le Times ne peut admettre, et il entend, pour en finir avec les sarcasmes de l'Allemagne et de la France, exposer l'état réel des choses :

« Quoique l'Angleterre soit assez heureuse pour être séparée du tourbillon continental par vingt-deux milles de mer, elle ne peut mettre en oubli la responsabilité qui lui incombe de son rang de grande puissance. On se trompe en croyant qu'elle laisserait cyniquement opprimer jusqu'au bout des nationalités étrangères, et qu'elle veut la paix à tout prix. La plus mal élevée et la moins cultivée des réunions de nos compatriotes sifflerait l'orateur qui se ferait l'avocat d'un pareil mode de patriotisme, et la Chambre des communes ne lui ferait pas meilleur accueil... »

» Après tout, notre pays est le plus riche du monde, et quelque étonnement que cette assertion puisse causer aux Allemands, il en sera le plus puissant, si nous le voulons. Non-seulement nos ressources sont plus considérables que celles d'aucun peuple du continent ; mais de plus elles sont moins susceptibles de s'épuiser. Nous n'hésitons pas à

affirmer que, relativement aux autres nations, l'Angleterre est aussi forte aujourd'hui qu'elle l'était à la veille de la grande guerre française. Rien n'est plus loin de la pensée des hommes d'Etat anglais que de faire assaut de menaces et de violence avec leurs rivaux d'humeur querelleuse; mais les menaces ne les empêcheront pas d'employer l'influence de ce pays. Ils sont d'autant moins disposés à s'en abstenir, que l'Angleterre est fatiguée de rapiécer sa législation intérieure et qu'elle a tout le loisir de regarder ce qui se passe hors de chez elle. Nous trouvons les affaires de la France plus intéressantes que les nôtres en ce moment, et le ministère des affaires étrangères pourrait aisément devenir encore une fois le plus importants des départements de l'Etat. »

Voilà un ferme et vigoureux langage, auquel nous applaudissons fort, parce qu'il indique chez nos voisins d'Outre-Manche une disposition d'esprit, un état psychologique, qui peut devenir pour nous une des meilleures garanties du maintien de la paix. La paix est ce que nous voulons, on le sait bien en Angleterre; aussi n'est-ce pas chez nous que les vaillantes déclarations du *Times* exciteront la moindre aigreur ou la plus petite inquiétude. Si quelque part on en conçoit de l'humeur, ce sera assurément au-delà du Rhin, et déjà l'on nous annonce que la *Gazette nationale* a publié un article pour démontrer que l'Angleterre n'est pas même en état de défendre la Belgique.

Il reste seulement à savoir ce que convie l'article du *Times*, et ce qu'il y a de réalité sous ces belles paroles. Nous pensons un peu comme le *Nord*, qui ne demande pas mieux que de saluer le réveil du léopard britannique, à la condition d'être assuré qu'il a conservé ses griffes. Il ne suffit pas de porter fièrement la main à la place où pourrait être la garde d'une épée, il faut encore montrer que l'épée s'y trouve.

Français.

Il a paru, il y a quelques semaines, en Allemagne, une brochure qui a causé une certaine sensation dans les cercles politiques et militaires. Cette brochure, dont l'auteur était l'archiduc d'Autriche Salvator, avait pour titre : *Considérations sur l'organisation de l'artillerie autrichienne*. On en a longuement parlé. Une publication récente prétend répondre aux allégations de l'ouvrage en question. L'auteur, qui ne donne pas son nom, mais qui paraît être un des écrivains officieux de Berlin, cherche, sous prétexte de réfutation de l'écrit de l'archiduc, à établir qu'il n'y a rien à espérer pour l'Autriche du côté de la Russie, que son salut est dans une alliance intime avec l'Allemagne et que, par conséquent, elle ne peut avoir de politique indépendante de l'idée allemande, pour ne pas dire prussienne. A cette réponse, l'archiduc vient d'opposer une réplique dans la *Militär Zeitung*.

Dans trois articles de ce journal qui ne sont pas signés, mais dont l'auteur ne se donne pas la peine de déguiser le moins du monde sa paternité, le prince revenant sur sa brochure, en confirme les propositions et les principes sans y rien modifier, en les accentuant même davantage. Il reproche vivement à la *Nouvelle Presse libre* de faire œuvre de mauvais citoyen, en voulant placer l'Autriche dans une sorte d'état de vassalité par rapport à la Prusse, et repousse l'incrimination de la *Gazette allemande*, qui l'avait accusé de chercher à entretenir dans l'armée la pensée de la revanche et la haine du Prussien. « Nous sommes, dit-il, un peuple pacifique, dont les expéditions en pays ennemi n'ont point la conquête pour objet. Nous n'avons qu'une pensée, celle de nous garantir dans nos propres limites. L'armée autrichienne, il est vrai, ne peut s'enthousiasmer pour une confraternité d'armes contre nature avec l'Allemagne prussienne, mais elle ne nourrit point, pour cela, des sentiments de revanche. L'armée sait très-bien qu'une guerre serait le plus grand malheur qui pût atteindre l'Etat, et elle puise dans cette conviction l'énergie nécessaire pour s'y préparer de façon à la terminer le plus vite et le plus heureusement possible, si elle venait à éclater. »

L'archiduc s'élève ensuite en termes peu ménagés contre « une presse anti-patriotique, qui, trahissant le pays, cherche à étouffer le sentiment autrichien et l'attachement à la dynastie, subventionnée qu'elle est richement par le gouvernement prussien. » Il recommande de préférence à l'alliance de l'Allemagne celle de la Russie, en protestant contre toute politique d'annexion en Orient, de la part de l'Autriche.

L'article se termine par la déclaration que la politique de l'Autriche ne peut être que défensive, mais que la question militaire doit

être traitée en vue de l'offensive. L'Autriche a besoin de la paix pour refaire sa situation et concilier les intérêts qui divisent ses nationalités. L'armée sait très-bien qu'il lui faut encore quelques années pour se fortifier, pouvoir se mesurer avantageusement avec les Etats voisins, repousser vigoureusement toute main de brigand et remplir sa haute mission.

Gazette de France.

Il s'est passé à Paris, dans l'église de Saint-Séverin, un fait qui peut donner la note des dispositions dont sont animés les meneurs anticatholiques.

On célébrait les exercices habituels du mois de Marie; M. le curé adressait quelques mots d'édification aux fidèles, quand un individu, qui se tenait au bas de l'église, l'interrompit brutalement en criant : « Ce n'est pas vrai ! » L'interrompue se déroba aussitôt, par une prompte retraite, à l'indignation de ceux des assistants qui se trouvaient près de lui.

M. le curé fit observer avec beaucoup de sens et une parfaite modération de langage, que de tels actes étaient d'autant plus coupables que nul n'était forcé de venir à l'église; mais que du moment que l'on y venait, quelque opinion qu'on eût, on était tenu d'y observer les convenances les plus élémentaires. M. le curé ajouta que se conduire de la sorte dans une église, pour prendre immédiatement la fuite, n'avait rien d'héroïque; qu'une telle conduite n'était pas seulement indigne d'un homme bien élevé, mais en contradiction avec la loyauté du caractère français...

« Je ne veux pas rechercher, dit M. le curé, ce que peut être l'homme qui vient de donner un pareil scandale... » — « C'est un OUVRIER LETTRÉ » s'écria alors un nouvel interrompue, qui avait déjà fait entendre quelques murmures.

Le suisse le fit sortir; le calme, un instant troublé, se rétablit et la cérémonie s'acheva paisiblement.

A la sortie, les nombreux fidèles qui appartenaient en grande majorité à la classe ouvrière manifestaient, avec une extrême vivacité, leur indignation, indignation bien légitime d'ailleurs; car il n'y a pas de paroisse, dans Paris, où les pauvres soient traités avec une charité plus paternelle, plus affectueuse qu'à Saint-Séverin.

Le libre-penseur, qui était dans l'église, comme pour tenir tête à M. le curé, a fait comprendre que le cri qui avait été poussé n'avait pas été proféré par le premier venu; c'est par un mouvement plein d'orgueil que le dernier interrompue a prononcé ce mot : « C'est un ouvrier lettré. »

Ce mot montre bien, en effet, ce qu'est l'ouvrier façonné par les docteurs révolutionnaires. « Ouvrier lettré », dit tout.

L'ouvrier lettré de cette façon, sait qu'il n'y a pas de Dieu;

Que l'homme est un singe amélioré;

Que l'âme est une sécrétion de la matière du cerveau donnant un précipité grisâtre;

Que la morale est absolument indépendante de toute doctrine supérieure;

Que les classes spoliatrices condamnent l'ouvrier au chômage et à la misère pour entretenir une féodalité nouvelle;

Que le mariage doit faire place à l'amour libre;

Que la prostitution est la soupape de sûreté du mariage;

Que c'est à coups de guillotine qu'il faut faire la guerre aux classes dirigeantes.

L'ouvrier ne mérite la qualification de *lettré* pour les révolutionnaires que lorsqu'il sait tout cela.

Journal des Débats.

Il y a deux questions, en apparence très distinctes, et qui ont cependant entre elles un lien indirect assez étroit : ce sont celles de l'adhésion de la France à la réforme judiciaire égyptienne, et de l'entrée de la France dans l'Union générale des postes. Plus d'un lecteur se demandera peut-être pourquoi nous réunissons dans un même article deux affaires qui ne semblent avoir rien de commun. C'est qu'il s'agit, dans l'une et dans l'autre, de la direction qu'il faut donner à la politique extérieure de notre pays. Voulons-nous isoler complètement la France? Voulons-nous au contraire lui conserver une action au dehors, lui maintenir et lui gagner des sympathies, prouver à l'univers qu'elle a le goût du progrès et que rien ne se tentera de grand à quoi elle demeure étrangère? C'est en ces termes, selon nous, qu'il faut s'adresser à l'Assemblée Nationale. Nous avons le choix entre deux politiques : celle de l'isolement complet et celle de la coopération à toutes les résolutions collectives des

nations européennes.

Le consentement de la France n'est pas indispensable à la réforme judiciaire égyptienne, il ne l'est pas non plus au fonctionnement de l'Union générale des postes. Nous ne pouvons empêcher des faits qui doivent être considérés aujourd'hui comme accomplis. C'est par égard pour notre pays, par respect pour la bonne volonté de notre gouvernement, qu'on a, dans l'un et l'autre cas, prolongé les délais. Mais, que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas, dans quelques jours les tribunaux mixtes, c'est-à-dire composés en partie d'européens et en partie d'indigènes, fonctionneront à Alexandrie, au Caire, à Ismaïla; bientôt aussi, l'Union générale des postes appliquera ses tarifs et ses règlements nouveaux dans tous les pays qui nous entourent.

Il y a cependant entre ces deux questions une différence. Alors même que nous voudrions protester, nous serions forcés de subir la réforme judiciaire égyptienne; nos nationaux d'Alexandrie, du Caire, d'Ismaïla, s'ils ne voulaient pas reconnaître les nouveaux tribunaux mixtes, ni plaider devant eux, se verraient condamnés par défaut. Nous pouvons, au contraire, échapper à l'Union générale des postes, nous priver de ses bienfaits, former au milieu de l'Europe fédérée une sorte de terre réfractaire, sur laquelle n'ont pas prise les progrès de la civilisation européenne.

En vérité, ce rôle est-il désirable? Comprend-on que dans notre Assemblée nationale il y ait beaucoup de personnes qui le recommandent? Est-ce avoir souci de notre dignité de nos intérêts, que de nous tenir ainsi à l'écart? Quand nous devrions chercher à multiplier les liens pacifiques qui nous unissent à tous les pays étrangers, grands ou petits, peut-on nous conseiller sérieusement de nous mettre en dehors de la communauté européenne? C'est ce que font cependant les adversaires de la réforme judiciaire égyptienne et de l'Union générale des postes. Un tel aveuglement ne peut vraiment se concevoir. Une politique à la fois si routinière et si présomptueuse, quand la France, dans le passé, dans le présent et dans l'avenir, a un si pressant besoin du concours moral de l'Europe, est une énigme inexplicable pour tous les esprits prévoyants.

Informations

Dans les longs intervalles consacrés au dépouillement des scrutins pour la commission des Trente, l'Assemblée a voté le projet de loi relatif à l'installation des Chambres à Versailles.

Le projet primitif proposait d'installer le Sénat dans le local actuel des séances de l'Assemblée, en l'appropriant à sa nouvelle destination, et de construire pour la Chambre des députés une nouvelle salle dans la partie méridionale du palais. Le devis estimatif s'élevait à 1,750,000 fr. dont 150,000 fr. pour l'appropriation de la salle du Sénat, et 1,600,000 fr. pour la construction de la nouvelle Chambre et de ses annexes.

La commission n'a admis ce projet qu'en partie; il lui a semblé qu'il convenait de laisser le futur Sénat décider lui-même où et de quelle façon il lui plairait d'être installé. Le rapport propose en conséquence de réduire les dispositions projetées pour le Sénat à une installation purement provisoire dont les frais, d'après l'architecte, seraient couverts par une allocation de 50,000 fr.

Quant à la Chambre des députés, la salle en serait construite dans la cour du Midi.

Pour les communications avec Paris, il est question de construire un chemin de fer partant de la place de la Concorde; mais on a voté simplement un raccord entre la partie de Versailles qui avoisine la partie méridionale du palais et la gare des Chantiers.

L'Agence Havas a communiqué la note suivante aux journaux :

Un journal prétend que M. le duc Decazes multiplie auprès du cabinet de Berlin les assurances des dispositions pacifiques du gouvernement français et s'attache à en fournir les preuves, en signalant la suspension de toutes les mesures destinées à compléter notre réorganisation militaire, surtout en ce qui concerne l'armée territoriale.

Nous ne croyons pas que le Gouvernement ait été conduit à « multiplier les assurances de ses dispositions pacifiques. » Elles ne sont douteuses pour personne.

Il est non moins inexact que le Gouvernement ait dû, pour « en fournir les preuves, suspendre toutes les mesures destinées à compléter notre réorgani-

sation militaire... »

Nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'a jamais été question de suspendre les mesures prises par l'Assemblée nationale et qui, d'ailleurs, n'avaient pour objet que la restauration de notre état militaire et la sécurité de notre territoire.

On lit dans le Journal de Paris :

Malgré les affirmations des diverses correspondances de Vienne, on nous assure de la manière la plus positive que le cabinet autrichien est demeuré complètement étranger aux représentations faites dernièrement au gouvernement Allemand dans l'intérêt de la paix.

Le journal italien la *Libertà* a publié, il y a quelques jours des nouvelles alarmantes sur la santé du Pape. Ces nouvelles sont complètement fausses, et malgré l'extrême chaleur qui règne à Rome en ce moment, la santé de Pie IX est excellente.

Nous avons fait connaître les raisons pour lesquelles le cardinal-archevêque de Paris n'avait pas cru devoir donner à la pose de la première pierre de l'église du Sacré-Cœur la solennité dont il avait été d'abord question. Certains journaux avaient donné à entendre que le gouvernement avait fait une démarche auprès du cardinal pour interdire cette cérémonie. L'Union déclare cette nouvelle inexacte.

On annonce que M. le maréchal Mac-Mahon passera une grande revue, du 10 au 15 juin prochain, sur le terrain de Longchamp, au bois de Boulogne.

Toute l'armée de Paris et les troupes stationnées dans le département de Seine-et-Oise seront réunies sous le commandement en chef de M. le général de Ladmirault, gouverneur de Paris.

Le jour de la revue de la garde impériale allemande, passée à Postdam, l'empereur Guillaume, voulant faire à l'empereur de Russie une galanterie, le pria de choisir le mot d'ordre de la journée. Le czar, pris un peu au dépourvu, et se souvenant d'ailleurs des journées où la garde avait le mieux combattu, répondit par ce nom de bataille : Saint-Privat!

Le soir du même jour, M. de Gontaut-Biron, notre ambassadeur, s'étant rencontré avec le prince Gortschakoff, le chancelier russe lui demanda d'un air fin s'il avait assisté à la revue du matin. — Oui, Excellence! — Eh bien, monsieur l'ambassadeur, on vous racontera de méchantes histoires sur un mot du czar; n'en croyez rien! Sa Majesté a rendu hommage à la belle conduite d'une vaillante troupe, c'est vrai; mais en même temps elle se souvenait du maréchal Canrobert.

D'après les nouvelles reçues de Berlin, on a été dans les cercles « libéraux-nationaux » fort peu satisfait de la réponse de M. Disraeli à M. O'Sullivan, dans la séance de la Chambre des communes d'Angleterre. On est fort mécontent de ce que le ministre anglais ait qualifié, comme il l'a fait, le discours du comte de Münster au club national de Londres. On s'étonne que M. Disraeli n'ait pas craint de dire du haut de la tribune, quoique en termes polis, que l'attitude prise par l'ambassadeur d'Allemagne n'était pas conforme aux usages diplomatiques et de lui infliger même, toujours avec les plus habiles ménagements, un démenti catégorique.

Les dispositions du gouvernement de Berlin, quoique moins manifestes, paraissent être tout à fait analogues.

Les journaux belges nous fournissent de nouveaux détails sur les désordres qui ont eu lieu dimanche. « Onze des personnes arrêtées ont été relâchées dimanche dans la soirée, après avoir subi un premier interrogatoire et après que leur identité eût été constatée. Six ont été maintenus en état d'arrestation. Il se trouve quatre repris de justice au nombre de ceux que la police a mis en état d'arrestation. L'un d'eux a déjà subi neuf condamnations. »

Une personne digne de foi a déclaré à l'*Etoile belge*, qu'elle a vu, place Saint-Jean, des messieurs fort bien mis remettre de l'argent à des gamins pour les engager à huer et à siffler. Espérons que ce fait pourra être

éclairci complètement et que ces distributeurs d'argent, ces agents provocateurs pourront être retrouvés.

ESPAGNE

Les dernières nouvelles sont favorables aux carlistes.

Malgré les précautions de langage prises par les dépêches d'origine alphonstiste, il paraît que les mouvements exécutés en ce moment par l'armée du Nord ont tout le caractère d'une retraite. Une dépêche de Saint-Sébastien dit que l'armée « continue son mouvement de concentration ». Elle ajoute que la brigade Infanzon a évacué Zudugarray et Orío, et s'est repliée sur Igueldo, après avoir détruit le pont de l'Orío et le fortin de Mendisanotz. La retraite dit-elle, s'est opérée en excellent ordre. Les pertes éprouvées ont été très-faibles. Les carlistes ont attaqué l'arrière-garde, mais ils ont été vigoureusement repoussés. La dépêche ajoute que les carlistes construisent leurs travaux autour de Reateria. D'autre part, les dépêches carlistes prétendent que la garnison d'Orío est dans une situation désespérée.

Saint-Sébastien, 26 mai.

Ce matin, en attaquant le port de Motrico, occupé par les carlistes, le vapeur de guerre le *Colon* a reçu à bord plusieurs obus qui ont blessé trois officiers et tué le contre-amiral Barcaiztegy. La flotte est rentrée à Saint-Sébastien avec le corps du contre-amiral qui provisoirement, a été placé à bord de la *Caridad*. Deuil immense !

D'après nos renseignements particuliers, le contre-amiral Barcaiztegy était allé à Motrico petit port de la côte de Biscaye, pour empêcher un débarquement d'armes.

Le *Colon*, sur lequel il était monté, est un vapeur en bois ayant peu d'artillerie à bord, et l'amiral ne pensait pas se trouver en face de batteries carlistes aussi fortes, installées la veille sur des hauteurs pour protéger le débarquement.

Du reste, ce malheur ne peut en rien retarder les opérations des troupes alphonstistes, qui doivent commencer, sous très peu de jours, car le général Jovellar quitte Madrid demain matin pour se rendre à l'armée du Centre.

Le général Quesada est de retour à l'armée du Nord.

Chronique locale

et méridionale.

NAVIGATION DU LOT

Par arrêté préfectoral en date du 27 mai, la navigation sera suspendue sur la rivière du Lot, dans la traversée du département du Lot, pendant la campagne de 1875, dans les sections et aux époques ci-après indiquées :

1° Entre la limite du département de l'Aveyron et Cahors, du 15 juin au 30 septembre ;

2° Entre Cahors et l'écluse de Floiras, du 15 juillet au 1^{er} septembre ;

3° Entre l'écluse de Floiras et l'écluse d'Escambons, du 1^{er} juillet au 30 septembre ;

4° Entre l'écluse d'Escambons et la limite du département de Lot-et-Garonne, du 15 juillet au 1^{er} septembre.

Les bateliers sont informés que la navigation sera également suspendue sur la même rivière, savoir :

Dans le département de l'Aveyron, du 15 juin au 30 septembre ;

Et dans le département de Lot-et-Garonne :

1° Entre la limite du département du Lot et l'écluse de Fumel, du 15 juillet au 1^{er} sept. ;

2° Entre l'écluse de Fumel et l'écluse de la Rougette, du 1^{er} juillet au 30 septembre ;

3° Entre l'écluse de la Rougette et la Garonne, du 15 juillet au 1^{er} septembre.

Mardi 25 du courant ont eu lieu, à Gramat, les épreuves écrites et orales pour l'obtention du certificat d'études primaires.

Toutes les écoles communales laïques et congréganistes du canton étaient convoquées à ces examens.

Seul, le pensionnat Saint-Charles, école libre, dirigée par les Frères des écoles chrétiennes, a présenté un certain nombre d'élèves.

Nous sommes heureux de constater que plusieurs d'entr'eux ont eu de brillants succès.

Le Sieur LOUBEJAC et C^o, ayant une quantité d'excellent blé des environs de Montcuq et de Lauzerte, ouvrira le Lundi, 31 mai prochain, une boulangerie à Cahors.

PRIX :

Pains 1^{re} qualité. — d'un 1/2 kil., 15 c.
— — de 1 kil., 30 c.
— — de 2 kil., 55 c.
— — de 4 kil., 1 fr. 10 c.
— — de 6 kil., 1 fr. 65 c.
— 2^e qualité, à 25 centimes le kilog.

Dépôts, chez MM. AUSSET, marchand épicier, rue de la Mairie; ELOI, place au Marché; M^{lle} Sophie FRAYSSE, épicière, derrière la Halle aux grains; MM. CAZES, épicier, rue des Boulevards, derrière la maison Henras; LARROQUE, en face la Caserne; IZARD, rue de la Prison.

On s'occupe au ministère de la guerre, dit l'*Avenir militaire*, des instructions pour les grandes manœuvres : les matières visées et les points à étudier seront le combat en tirailleurs pour l'infanterie, le service en campagne pour la cavalerie ; les diverses manières de camper (tente-abri, cantonnement, bivouac) pour les deux armes.

La Banque de France va émettre prochainement des coupures de 20 francs d'un nouveau modèle. Ces billets, dont le papier diffère de celui des autres coupures de même somme, nécessitent un travail d'impression beaucoup plus compliqué. De cette façon, la fabrication des faux billets sera rendue beaucoup plus difficile.

Le *Journal de la Haute-Loire* a publié l'ordre suivant de M. le général Rolland, en date du 11 mai courant :

« Le nommé Bourgeat (Benoît-Michel), de la commune de Roisey (Loire), jeune soldat de la réserve (classe 1868), ayant quitté sa commune pour établir sa résidence au Plat-d'Izieux, sans remplir les formalités prescrites par l'article 54 de la loi sur le recrutement de l'armée, avait reçu l'avis de régulariser sa situation sous le rapport militaire. Non-seulement il n'en a tenu aucun compte, mais encore il a répondu à la gendarmerie qui l'invitait, un peu plus tard, à ne pas rester plus longtemps dans une position irrégulière :

« On me casse la tête ; je ne veux pas me déranger ; ceux qui auront besoin de moi viendront bien me chercher. »

« Le général commandant les 5^e et 6^e subdivisions du 13^e corps d'armée a ordonné que le nommé Bourgeat soit arrêté et conduit par la gendarmerie à Saint-Etienne, où il subirait une punition disciplinaire de huit jours de prison, conformément à la décision ministérielle du 10 septembre 1874 et aux prescriptions de l'article 46 de l'instruction du 16 novembre 1833 sur la réserve de l'armée.

« A l'expiration de sa peine, le nommé Bourgeat sera conduit par la gendarmerie à Roisey, où il aura à faire au maire de sa commune sa déclaration de changement de domicile et devra en revenant au Plat-d'Izieux, faire la même déclaration au maire de sa nouvelle résidence, conformément à l'article 34 de la loi précitée. »

Cette année, comme les années précédentes, le ministre de la guerre mettra à la disposition des cultivateurs des ouvriers militaires pour les travaux des champs, et en particulier pour ceux de la moisson.

L'inspection ne devant avoir lieu qu'après les manœuvres d'automne, les chefs de corps pourront être plus larges dans les autorisations qu'ils accorderont, pourvu, toutefois, qu'ils conservent un effectif suffisant pour assurer tous les besoins du service. Ces autorisations ne s'appliqueront qu'aux mois de juin, juillet et août ; elles cesseront en septembre, époque à laquelle tous les hommes, sans exception, devront être rentrés au corps.

Quant au prix de journée des travailleurs militaires, il variera de 1 fr. 10 à 1 fr. 80, suivant les régions. Pour l'application de ce tarif, les autorités locales n'auront qu'à suivre les instructions tracées par la circulaire de l'année dernière.

On nous écrit de Paris :

Judi, à deux heures de l'après-midi, à l'hôpital Leblanc, rue Saint-André, 15, à Montmartre, M. Lebeau, vétérinaire, a fait une expérience qui, si elle réussit, sera cette fois absolument décisive.

En présence d'un assez grand nombre de vé-

térinaires, de journalistes, du docteur Thévenet, etc., M. Lebeau a inoculé le virus rabique à seize chiens, achetés pour cette triste, mais utile opération.

Un procès-verbal minutieux a été dressé, et M. Lebeau s'est engagé à traiter huit de ces pauvres bêtes par son remède. Les huit autres sont sacrifiées.

Si dans un mois, dans quatre-vingt-dix jours au plus, les huit chiens soignés par lui sont restés sains et bien portants, et si les huit autres sont morts de la rage, ainsi qu'il affirme que les choses vont se passer, il n'y aura plus à en douter, plus à nier : le remède contre la rage sera enfin trouvé.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 22 au 29 mai.

Naissances.

Girma (François), à Bach.
Lestrade (Antoinette), naturelle, rue Pellegry.
Dumas (Marie-Clotilde-Alexandrine), rue Nationale.

Décès.

Coulon (Marie), 51 ans, à Saint-Georges.
Malique (Jean), cultivateur, 44 ans, rue Rempart.
Coudilhac (Guillaumette), 72 ans, rue des Elus.
Martory (François), cultivateur, 60 ans, à Toulouse.
Lagarrigue (Catherine), 67 ans, à Cabessut.

CALENDRIER DU LOT. — Juin.

JOURS	FÊTES	FOIRES.
30 Diman.	s Félix.	
31 Lundi.	s ^e Angèle.	Fontanes, Vers, Molières.
1 Mardi.	s Clair.	Cahors, Limogne, Faycelles, Rouquayroux, Frayssinet, Bio, Dégagnac, Souillac.
2 Mercr.	s ^e Mondane.	Puy-l'Evêque, Gréalou, St-Clair.
3 Jeudi.	s ^e Clotilde.	Bagnac, Labastide-dn-H.-M., Frayssinet-le-Gélat, Corn.
4 Vend.	s François.	Issepts, Sousceyrac.
5 Samedi	s Valère.	Assier, Calès, Cressensac.

Lunaisons du mois de Juin.
 N. L. le 3, à 10 h. 30 du soir.
 P. Q. le 10, à 8 h. 4 du soir.
 P. L. le 19, à 0 h. 5 du matin.
 D. Q. le 26, à 2 h. 48 du soir.
 Apogée, le 13. — Périgée, le 2.

Pour la chronique locale, A. Layton.

Bulletin Agricole

LES RÉCOLTES DE FRANCE.

D'après les avis qui nous parviennent des différentes parties de la France, l'état des récoltes est généralement très-bon.

Dans les départements du nord et du nord-est, les blés d'hiver sont peu avancés ; à cette circonstance près, ils sont généralement aussi bien qu'on peut le désirer. Les travaux de printemps ont été faits en temps convenable et dans de bonnes conditions. Les orges et les avoines reprennent vigueur. La levée du lin dans le nord est régulière, ce qui est un bon signe, car on sait qu'il faut au lin une croissance rapide dans sa première végétation. Les betteraves sont semées presque partout, et les pluies qui sont survenues depuis huit jours ont exercé la plus heureuse influence sur la levée des graines. Ces pluies ont aussi apporté une amélioration sensible dans l'état des prairies.

Dans la Normandie, toutes les récoltes en ont également profité.

En Bretagne, les céréales poussent dans d'excellentes conditions ; beaucoup d'agriculteurs se proposent de faire, après la coupe des seigles en vert, des récoltes fourragères douées d'une croissance rapide, pour donner une nourriture verte abondante au bétail pendant cet été et augmenter les provisions de l'hiver.

A l'est, la situation est la même que dans le nord, en ce qui concerne les céréales, les prairies artificielles ne paraissent pas devoir donner un rendement très-considérable ; mais il y aura compensation dans les foins des prairies avoisinant les rivières. La fonte des neiges a considérablement grossi les cours d'eau ; on en a profité pour faire des irrigations, notamment dans la vallée de l'Aube ; les prairies ont verdi à vue d'œil, et l'on s'attend à ce qu'elles donneront une coupe abondante.

Dans le Jura français, et particulièrement dans le département de l'Ain, les blés et les colzas présentent une belle apparence, bien

qu'ils aient subi un certain retard dans leur végétation.

Dans le sud-ouest, les dernières pluies ont donné de la vigueur aux fourrages ; les blés sont vigoureux, et les arbres fruitiers, qui sont une des sources de la richesse dans le Périgord, par exemple, sont luxuriants et promettent une abondante récolte. La pluie est tombée avec abondance pendant les dernières semaines d'avril dans les Pyrénées, elle a fait beaucoup de bien à toutes les récoltes en terre.

En Provence et dans le Dauphiné, les cultivateurs sont plus favorisés que dans les autres parties de la France, en ce qui concerne la production fourragère. Les magnaniers se sont réjouis des chaleurs de la fin d'avril, qui ont fait faire des progrès énormes aux mûriers ; les éducations de vers à soie ont été commencées tardivement ; mais on est désormais assuré d'avoir assez de feuilles à leur donner pour assurer une alimentation complète pendant tout l'élevage.

Dans les Alpes, les arbres fruitiers ont des promesses très-belles, ainsi que toutes les céréales. De la vigne, il n'y a qu'un mot à dire sa première végétation est magnifique.

Dernières nouvelles

Versailles, 28 mai soir.

L'émotion produite par la composition de la commission des Trente s'est un peu calmée. Dans les cercles parlementaires, on se dit qu'après tout, si cette victoire de la gauche est regrettable en ce qu'elle indique le désarroi presque complet du parti conservateur, elle n'engage pas du moins les décisions finales de l'Assemblée qu'on a vu déjà plus d'une fois désavouer ses commissions. L'allocation de M. de Lavergne n'a pas peu contribué à cet apaisement. La gauche affecte plus que jamais des allures modérées qui, il faut bien le dire, ne sont, depuis quelque temps, nullement contredites par ses actes. En attendant de prouver qu'elle est réellement devenue sage d'une façon durable, elle prouve toujours qu'elle est infiniment plus habile que les autres fractions parlementaires.

MM. Adnet, Delsol, Sacaze et de Sugny qui paraissent encore vendredi matin bien résolus à ne pas accepter le mandat qu'ils tiennent des suffrages de la gauche, ont définitivement renoncé à ce projet, sur les représentations d'une partie de leurs amis politiques.

La commission des lois constitutionnelles a procédé à l'organisation de son bureau.

M. de Lavergne a été nommé président par 20 voix sur 25 votants.

MM. Laboulaye et Leroyer ont été élus vice-présidents, le premier par 20, le second par 18 voix.

Ont été élus secrétaires :

MM. Beau, Voisin, de Marcère, Delorme.

M. de Lavergne, en prenant place au fauteuil, a prononcé le discours suivant :

Mes chers collègues,

Je vous remercie du témoignage de confiance et d'estime que vous venez de me donner. J'en sens à la fois tout l'honneur et tout le poids. Une seule pensée me soutient et me fortifie, c'est le sentiment du devoir rempli. Cette Assemblée, qui a fait de si grandes choses, est sûre maintenant d'accomplir aussi la dernière partie de sa tâche et de donner à la France un gouvernement. Nous avons été conduits par un concours de circonstances impérieuses à donner à ce gouvernement la forme républicaine ; tous les bons citoyens doivent s'y rallier puisque l'Assemblée souveraine a prononcé ; nous n'avons plus qu'à achever ce que nous avons commencé.

Rangés autour de l'illustre et loyal soldat que nous avons mis à notre tête, montrons par la sagesse et la fermeté de nos décisions, que nous savons dominer nos divisions pour maintenir au dedans l'ordre et la liberté, comme pour conserver la paix au dehors. Nous parviendrons ainsi à franchir, sans trouble et sans secousse, le passage toujours redoutable d'un régime à un autre.

Bourse de Paris.

Paris, 29 mai 1875.

Rente 3 p. % 64.40
 — 4 1/2 p. % 93.50
 — 5 p. % 102.50

Bibliographie.

La famille royale d'Orléans.

Magnifique album in-folio, renfermant un portrait et un autographe de tous les membres de la famille d'Orléans et des personnages les plus illustres du règne de Louis-Philippe: — Librairie Abel Pilon, 35, rue de Fleurus, à Paris.

(Suite et Fin.)

Lettre de M. le duc de Chartres.

44 mai 1872.

« Monsieur,

« Je regrette de ne pouvoir remplir les cartons que vous m'avez envoyés autrement que par ma signature, mais les officiers en activité de service ne doivent rien publier sans autorisation, et j'ai le bonheur d'appartenir à cette catégorie.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« ROBERT D'ORLÉANS,
« duc de Chartres, chef d'escadron
« au 3^e chasseurs. »

Terminons en citant les témoignages de deux hommes distingués qui ont vu de près le roi Louis-Philippe, et qui ont pu apprécier l'élevation de son caractère:

« Méconnu dans sa politique, calomnié dans sa vie publique, le roi Louis-Philippe se réfugiait dans sa famille. La famille était comme le sol natal de sa pensée et de son esprit. Il y puisait la sérénité, il y retrouvait la force. L'inquiète curiosité du pays l'y suivait; et je constate ici un reste de pudeur publique: la médisance s'arrêtait à ce seuil de sa vie intime où pénétrait pourtant l'œil de la France; car, chose étrange! le roi si mal connu comme souverain, tout le monde le connaissait comme homme privé, et tout le monde l'estimait...

« Le père avait tracé pour l'éducation de son fils un plan admirable qui rendait assurément plus facile la tâche de l'instituteur que celle de l'élève; éducation libérale et savante, littéraire et pratique, mêlée d'expérience par le frottement avec les disciples et d'indépendance par la solidaire inspiration du cœur. Les fils du roi Louis-Philippe ont conduit des armées, assisté à des conseils souverains: ils ont simplement et noblement quitté de grands commandements au premier signe, même contestable, de la patrie... Ils étaient prêts pour la mauvaise fortune. Ils le sont pour la bonne, si elle doit venir.

« Quant à moi, j'ai vu à l'œuvre cette influence du roi, comme père de famille, sur ses enfants. Ce qui le caractérisait surtout, c'était la fermeté dans la bonté. Pour les siens, le père était tout, bien avant d'être roi, et le joug de ce maître aimable était léger, mais il était fort, comme celui du Seigneur.

« CUVILLIER-FLEURY. »

« Henri IV avait dit à ses contemporains: « Vous ne me rendrez justice qu'après ma mort. » J'ai souvent entendu Louis-Philippe répéter ces douloureuses paroles de son aïeul.

« Le roi Louis-Philippe n'est plus: le jour de la justice a commencé pour lui. Ce n'est pas que sa mémoire réclame les honneurs du panégyrique; elle n'en a pas besoin. C'est dans un simple exposé des faits qu'elle doit trouver à la fois son plus bel éloge et l'hommage le plus digne d'elle.

« La calomnie, ce poison lent du règne de Louis-Philippe, s'est attachée à ses sentiments personnels, sachant bien qu'en les dénaturant, elle attaquerait dans sa source la plus pure l'autorité morale que le caractère et les vertus privées de ce prince de-

vaient imprimer aux actes politiques de son gouvernement.

« Nous nous plaçons donc sur le terrain de la lutte, nous visons bien au cœur même de la calomnie en parlant de la vie intime du roi.

« En effet, ce qu'on ne saurait trop admirer dans cette noble vie, c'est l'unité de conduite et de sentiment qui en a marqué toutes les époques.

« La destinée tout entière de Louis-Philippe, depuis le long exil de sa jeunesse jusqu'à l'exil suprême de ses vieux jours, peut se résumer dans ces seuls mots: *Dévouement absolu à la France*. Cette vérité ressortira du témoignage que nous devons à l'histoire sur des faits qui se sont développés devant nous pendant dix-huit années, et que nous avons connus mieux que personne.

« MONTALIVET. »

Ces fragments de correspondance intime indiqueront à nos lecteurs, bien mieux que nous ne pourrions le faire, tout l'attrait que cette belle publication peut offrir aux amis de la famille d'Orléans. Le prix de ce magnifique album, publié par la maison Abel Pilon, est de 420 fr., payable 20 fr. Par trimestre.

(Journal de Paris.)

Publications de la librairie Hachette

79, boulevard Saint-Germain, Paris.

RECLUS (Elisée): NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE. (La Terre et les Hommes.) 40 à 12 volumes grand in-8°, qui seront publiés par livraisons. Cet ouvrage contiendra environ 2000 cartes intercalées dans le texte ou tirées à part, et plus de 600 gravures sur bois.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION:

La Nouvelle Géographie universelle de M. Elisée Reclus se composera d'environ cinq cents livraisons, soit dix à douze beaux volumes grand in-8°. Chaque volume, comprenant la description d'une ou de plusieurs contrées, formera pour ainsi dire un ensemble complet et se vendra séparément. Ainsi le premier volume embrassera l'Europe méditerranéenne (la Grèce, la Turquie, la Roumanie, la Serbie, l'Italie et la presque île des Pyrénées); le second, la France, l'Alsace-Lorraine et la Belgique; le troisième, la Suisse, l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne et la Hollande, etc. Nos souscripteurs, selon leurs ressources ou leurs études, pourront donc se procurer isolément les parties de ce grand ouvrage dont ils auront besoin, sans s'exposer au regret de ne posséder que des volumes dépareillés.

Chaque livraison, composée de 16 pages et d'une couverture, et contenant au moins une gravure et une carte tirée en couleurs, et généralement plusieurs cartes insérées dans le texte, se vendra 50 centimes.

Il paraît régulièrement une livraison par semaine depuis le 8 mai 1875.

Le Dictionnaire abrégé de la langue française qui vient de mettre en vente la librairie Hachette et ce, aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques: il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujean, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître.

L'ouvrage paraît en 25 fascicules à 50 centimes; les quatre premiers fascicules sont en vente.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 130^e livraison (29 mai 1875). — TEXTE: Tom Brown, imité de l'anglais par J. Levoisin. — Les Ascensions du ballon le *Zénith*, par G. Tissandier.

— Le petit frère, par M^{me} Colomb. — John Crichton par Marie Maréchal. — La pierre aux trésors, par M^{me} de Witt. — Jean-Sébastien Bach, par N. Mouzin.

Dessins de Godefroy Durand, Emile Bayard, et P. Philippoteaux.

LE TOUR DU MONDE. — Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 751^e livraison, (29 mai 1875). — Texte: Le désert d'Atacama et Caracoles (Amérique du Sud), par M. l'ingénieur A. Brisson 1870-1874. Texte et dessins inédits. — Douze dessins de J. Moynet, Taylor, D. Maillard, O. de Penne, Bonnafoux, A. Faguet, P. Fritel et Sorrieu.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL

N^o 1682. — 22 mai 1875.

Texte: Histoire de la semaine. — Courrier de Paris par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures: M. de Waldeck; — Michel Lévy; — La bohémienne, de Franz Hals; — L'exposition de Blois: vue intérieure de l'exposition industrielle; — La gardeuse de moutons, tableau de M. Vayson; — Une mariée en Alsace, tableau de M. Pabst; — Les nouveaux canons de campagne allemands. — Le Chaudron du diable, nouvelle, par M. G. de Cherville (suite). — Chronique du Sport. — Les Théâtres. — Le Salon de 1875 (III). — Revue comique du salon de 1875, par Bertall. — Revue financière de la Semaine. — Faits divers. — Bulletin bibliographique. — La crypte de l'ancienne Collégiale et le tombeau de saint Cloud.

Gravures: La bohémienne, d'après Franz Hals (musée du Louvre). — M. de Waldeck. — L'exposition de Blois: vue intérieure de l'exposition industrielle. — M. Michel Lévy. — Salon de 1875: La gardeuse de moutons, tableau de M. Vayson; — Une mariée en Alsace, tableau de M. Pabst. — La nouvelle artillerie prussienne (3 gravures). — La France pittoresque: le pic de Sancy, près du mont Dore; — Ruines romaines des bords du mont Dore. — Revue comique du Salon de 1875 (II), par Bertall (12 sujets). — Saint-Cloud: vue des restes de la crypte de l'ancienne Collégiale récemment feuillée pour rechercher le tombeau de saint Cloud. — Echecs. — Rébus.

Contre les rhumes, grippe, maux de gorge, le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les Pharmacies.

SAISON DE PRINTEMPS

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de *maladies chroniques* ou d'être incommodées par le sang (apoplexie, la bile ou les humeurs), trouveront dans le **Chocolat de Desbrière** un purgatif agréable et efficace. Il se vend dans les Pharmacies (Exiger sur chaque boîte la signature. **Desbrière**, car il y a des contrefaçons.)

Mal de Dents. — L'EAU du D^r OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête à carie. Vente dans les Pharmacies.

LA JEUNE MÈRE

Journal illustré de l'enfance paraissant le 1^{er} de chaque mois.

Parmi les journaux destinés aux jeunes femmes, il n'en existait pas un seul apprenant à la mère de famille à nourrir, à élever son nouveau-né, lui enseignant l'hygiène du premier âge. Il appartenait au D^r Brochard, qui a tant écrit sur l'enfance, de combler cette lacune. C'est ce que vient de faire, avec un rare bonheur, ce praticien distingué, en créant le journal *La Jeune Mère*.

Il est inutile de faire l'éloge d'un journal qui a conquis, dès sa première année, les sympathies du public et du corps médical, et que l'Académie de médecine, la Société d'encouragement au bien, les deux expositions de l'enfance de Paris et de Marseille ont successivement récompensé.

La Jeune Mère n'est pas un journal de médecine, mais un journal d'hygiène de l'enfance qui guide la mère de famille dans les soins de chaque instant qu'elle donne à son nouveau-né. De sa plume autorisée, fort de son expérience personnelle, le D^r Brochard dit, chaque mois, aux jeunes femmes ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter dans l'éducation morale de leurs enfants. Les articles choisis avec talent, consciencieusement, élégamment écrits, sont courts, pratiques, ne fatiguent nullement les lectrices. D'intéressantes anecdotes, de gracieuses *enfantines*, célèbrent le dévouement, l'amour maternel; de charmantes gravures, toujours appropriées au texte, récréent l'esprit et joignent l'exemple au précepte. On comprend, dès lors, le succès de cette publication, dont le but éminemment moral est la reconstitution de la famille. Le journal *La Jeune Mère* est donc un traité complet d'hygiène du premier âge, indispensable aux mères de familles et que toutes les jeunes femmes doivent avoir entre les mains.

On s'abonne chez M. JOSSERAND, libraire à Lyon, place Bellecour, 3

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant contre **CONSTIPATION**, Hémorroïdes, Migraines. Ph^o 25, r. Grammont, Paris. — B^{is} 2,50. Poste 2,75. Dépôt dans toutes les pharmacies.

ACHETEZ vos MONTRES

DIRECTEMENT EN FABRIQUE. Économie réelle. — Garanties sérieuses. Boîtes, Gravures, Chiffres et Décor à votre goût. Maison de Fabrique de M. ROBERT & AMIET l'École d'Horlogerie Gr^d Rue, 70, Besançon, seule ville française de production. Horloges publiques perfectionnées, construction et pose.

Pour les extraits et articles non signés Le propriétaire-gérant A. Layton.

L'ABEILLE

SEULE COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES A PRIMES FIXES CONTRE LA GRÈLE

Fondée en 1856 au capital de huit millions

En la seule année 1872, elle a garanti près de 200 millions et a payé à 6,600 sinistrés, plus de 5 millions

Pour ne pas s'exposer à des mécomptes, on doit bien se garder de confondre les Assurances à primes fixes avec les Assurances mutuelles. Dans l'Assurance à primes fixes l'assuré a la certitude d'être intégralement indemnisé des pertes constatées.

Pour connaître les conditions de l'assurance, s'adresser à M. CARRIOL, Agent général à Cahors, rue St-James. — Agents particuliers dans tous les cantons de l'arrondissement.

L'Abeylle, Compagnie d'Assurances à primes fixes contre l'Incendie.

Garantie: 27 millions — Capital social: 42 millions — Primes en portefeuille: 45 millions

Glacière Cadurcienne GLACES DE NORWÈGE

MM. les Limonadiers sont prévenus qu'ils trouveront chez M. Salomon, au Grand Café Divan, DE LA GLACE DE NORWÈGE, 1^{er} choix, non brisée et par blocs de 50 à 200 kilogrammes.

Le grand approvisionnement qu'il a pu faire lui permet de livrer de la belle Glace à des prix très-modérés.

Expéditions

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives; salons et devant d'autel brodé or.

A VENDRE

Pour cause de Décès

Une bonne ETUDE D'HUISSIER, près le Tribunal de Cahors, résidence à Lalbenque.

S'adresser à Madame veuve Cossé, à Lalbenque.

AVIS.

On demande à acheter une Propriété. S'adresser à M. VINCENS, pépiniériste à Cahors.



NOUVELLES MACHINES A COUDRE

Spéciales pour Familles et Ateliers.

L'UTILE: 75 — La PRÉCISE: 120! — La "NOUVELLE SILENCIEUSE" véritable Expéditive: 225 fr., avec guides et accessoires; garantie 5 ans.

Les nouveaux modèles Elias Howe. Machines polytypes. — Ateliers de réparations, fournitures supérieures, etc.

A. RICBOURG, constructeur breveté 1^{er} Médailles, Expositions universelles 1862, 1867. 20, Boul. Sébastopol (près la rue Rivoli) Paris.

A VENDRE

UNE VOITURE

dite Américaine

S'adresser à la Gendarmerie, à Cahors.

Le 14 juin, à Toulouse, Hôtel du Midi, place du Capitole, commenceront les leçons de diction à l'usage des

BÈGUES

professées par M. CHERVIN, Officier d'Académie, Directeur-Fondateur de l'Institution des Bègues de Paris, avenue d'Eylau, 90. — (Écrire.)



ETABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)

SAISON DES BAINS

A l'Établissement de Vichy, l'un des mieux installés de l'Europe, on trouve Bains et Douches de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 mai au 15 septembre, Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinets de lecture. — Salons réservés aux Dames. — Salons de jeux, de conversations et de Billards.

Tous les chemins de fer conduisent à Vichy.

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Écrire: Administration de la C^{ie} concessionnaire, PARIS, 22, boulevard Montmartre.

Cahors, chez M Dulac, pharmacien.

L'ELIXIR DE ROUSSY

à la COCA, PEPSINE et DIASTASE

est tonique et digestif. D'un goût exquis, d'une efficacité remarquable, il est considéré comme un médicament puissant pour combattre l'amaigrissement, la perte de l'appétit, les douleurs d'estomac, les digestions difficiles, les gastrites, les gastralgies, les vomissements, etc. — Prix: 4 fr. la bouteille. — DÉPÔT CENTRAL à la Pharmacie rue Hoche, 9, à Versailles. — Dépôt à Paris (vente au gros), Marchand, 220, rue St-Martin. — Se vend dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.